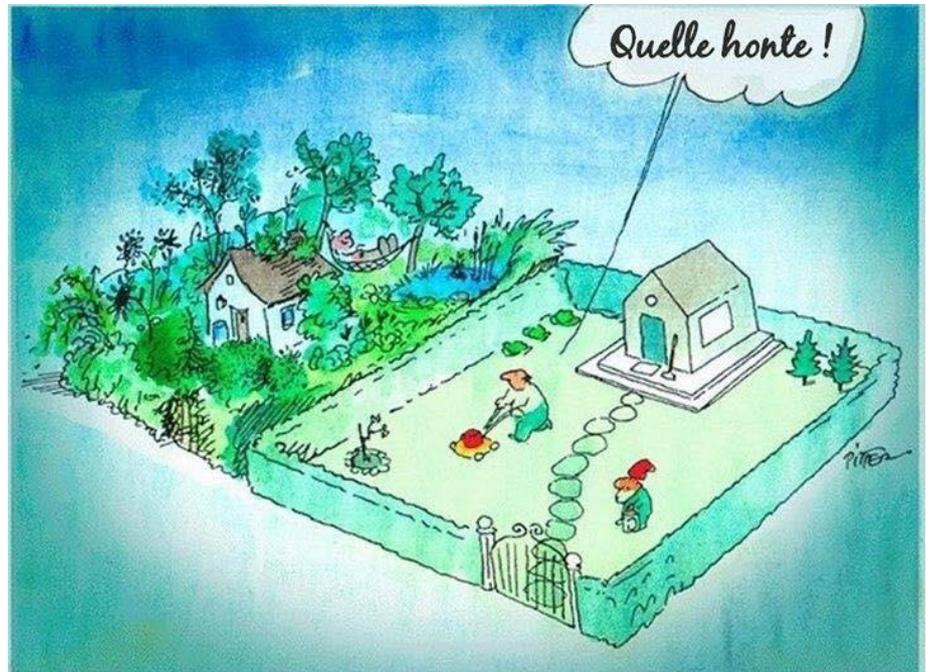


MASTER Sciences - Technologie – Santé  
Mention Ecosystèmes, Agrosystèmes et Développement Durable  
Spécialité Ecologie, Agroécologie, Biodiversité

# La dynamique collective :

Un moteur de la transition agroécologique.



Linares Thibaut

Encadrants de stage : Carine Pionetti et Vanessa Picard

S2, 2016



**ADEME**



Agence de l'Environnement  
de la Maîtrise de l'Énergie



**FONDATION  
DE  
FRANCE**



**MASTER Sciences - Technologie – Santé  
Mention Ecosystèmes, Agrosystèmes et Développement Durable  
Spécialité Ecologie, Agroécologie, Biodiversité**

# La dynamique collective :

Un moteur de la transition  
agroécologique.

S2, 2016

Linares Thibaut

Encadrants de stage : Carine Pionetti et Vanessa Picard

## Remerciements :

Je remercie pour ce stage l'ADEAR, porteuse d'un projet d'avenir et ce malgré sa complexité. Je remercie également tous les membres de cette association avec qui j'ai pu partager quelques instants et plus particulièrement : Julien Kaquet pour sa perspicacité et son pragmatisme avec toujours le souhait de se rapprocher du terrain (ce qui je pense était un point positif pour chacun des stagiaires), Vanessa Picard pour sa volonté de prendre du temps... qu'elle n'avait pas, Olivier Bel pour les rencontres en manifestation où les discussions m'ont également permis d'avancer etc...

Je remercie également Mélie Caillaux et Rébecca Etienne, les deux autres stagiaires du projet ainsi que Mélanie Fouché et Bertille Gieu, salariées d'Agribio05, pour l'accueil, la bonne ambiance au travail et hors travail.

Enfin, je remercie Carine Pionetti en charge du projet pour son suivi et ses indications dans le travail, pour sa confiance en ses stagiaires et son approche sociologique qui permet de remettre en question certains fondements de notre pensée.

## Table des matières

Le projet .....	3
L'ADEAR .....	3
L'équipe projet .....	4
Contexte .....	4
Agroécologie .....	5
Une vision élargie .....	5
Miguel Altieri .....	5
Le petit précis d'agroécologie .....	7
L'agriculture paysanne.....	9
Des valeurs porteuses du projet.....	12
L'action collective .....	13
La structure agricole collective institutionnelle .....	13
L'action collective: reflet des transformations du monde agricole .....	13
Les GIEE : outils ministériel pour l'agroécologie.....	15
Stage : en quoi l'action paysanne collective est un levier de la relocalisation de l'alimentation ? .....	16
Méthodologie .....	17
Résultats .....	18
Résultats de l'analyse des entretiens de 2015 .....	18
La filière lait du Champsaur : une dynamique en cours de mutation .....	20
Une problématique actuelle : l'abattoir de saint bonnet .....	22
L'action collective .....	23
Les outils d'animation.....	23
Des scénarios pour une animation du collectif.....	24

<a href="#"><u>Figure 1: L'agroécologie selon Altieri, une science pluridisciplinaire force populaire de changement dans les pratiques agricoles. source: Thibaut Linares.....</u></a>	7
<a href="#"><u>Figure 2: l'agroécologie selon les auteurs du petit précis d'agroécologie, une société agricole basée sur des principes de durabilité issus d'une coévolution entre les populations humaines et leurs environnements. Source: Thibaut Linares.....</u></a>	9
<a href="#"><u>Figure 3: Agriculture Paysanne et Agroécologie, un projet sociétale agricole comparable. Source: Thibaut Linares.....</u></a>	10
<a href="#"><u>Figure 4: L'agroécologie telle qu'elle est portée par Terre et Humanisme, membre de la société civile en France. Source : Terre et humanisme.....</u></a>	11
<a href="#"><u>Figure 5: les 13 principes d'action du Ministère de l'Agriculture français pour faire du pays le leader mondial de l'Agroécologie. Source: Thibaut Linares d'après le projet agroécologie du Ministère de l'Agriculture.....</u></a>	12
<a href="#"><u>Figure 6: les GIEE: principe et modes d'action. Source Thibaut Linares.....</u></a>	16
<a href="#"><u>Figure 7: schémas des acteurs (en jaune les acteurs majeur arrivé en 2015-2016), leurs avantages et inconvénients, dans les filières viande (orange) et lait (bleu) du Champsaur. D'après des entretiens menés auprès de paysans et d'élus. Source : Thibaut Linares.....</u></a>	22
<a href="#"><u>Figure 8: schématisation du fonctionnement des collectifs paysans émergeant du projet (encadré en bleu) et du cadre pratique observé. Celui-ci semble être un bon guide dans la mise en place de nouveau groupe. Source: Thibaut Linares.....</u></a>	24

## INTRODUCTION

La France comptait 20 millions de paysans (soit 50% de sa population) à l'aube du vingtième siècle contre 900 milles de nos jours (l'équivalent de 3,6% de la population française). Le modèle d'agriculture conventionnelle, de rentabilité et productivité à outrance, en expansion à travers le globe depuis les années 50-60, dans un phénomène que nous avons appelé la révolution verte, associé à une politique d'urbanisation, à une croissance démographique de grande ampleur et à un modèle consumériste oubliant les producteurs, fait disparaître plus de 200 fermes par semaine en France. Face à ce constat, la société civile prend acte et s'engage dans de nouveau modèle de consommation et dans la défense des terres agricoles. Le monde paysan s'associe en partie à cette démarche et de nombreux scientifiques poussent à l'émergence de nouveaux modèles agricoles.

Ces avancées scientifiques ne suffisent pas à convaincre les décideurs et l'évolution de l'agriculture ne peut alors se faire que par la réappropriation de ces modèles éco et sociaux responsables par les associations, les producteurs et les consommateurs. C'est, dans ce cadre, qu'ont émergé de nombreuses alternatives parmi lesquelles : l'agroécologie. Ce récent paradigme agricole entraîne avec lui toutes les personnes qui se sentent concernées par un système plus juste et s'inscrivant dans une dynamique de moindre utilisation des ressources fossiles et de respect de l'environnement.

La transition agricole est un sujet récurrent dans nos sociétés. En effet, la paysannerie s'est adaptée constamment à son environnement et notamment à son cadre sociétal. Pour faciliter ce processus, l'unité de cette classe sociale a toujours été de mise mais, depuis la révolution industrielle, les divergences entre différents modèles agricoles ont freiné cette solidarité pourtant essentielle. L'action collective, point saillant de l'agroécologie, est une composante majeur de la résilience de la paysannerie. Elle permet notamment mouvements et organisations à une échelle locale où la réappropriation des outils et des filières par les producteurs leur permet de gagner en autonomie et de devenir des acteurs du monde rural.

L'objectif de ce stage est donc de noter comment l'action collective paysanne devient un levier de la relocalisation alimentaire.

Pour ce faire, il se concentre sur l'analyse de la dynamique collective comme partie prenante de l'agroécologie et ancre son analyse sur la relocalisation de l'alimentation dans les Hautes Alpes via l'animation d'un collectif paysan.



## Le projet

Mon stage s'inscrit dans le cadre d'un projet d'agroécologie en territoire de montagne porté par l'ADEAR05 et notamment Carine Pionetti, chercheuse indépendante en lien pour ce projet avec le Centre d'Agroécologie de l'Eau et de la Résilience situé à Coventry (Angleterre). Ce projet est cofinancé par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maitrise de L'Energie) la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Fondation de France. Son objectif est d'ouvrir une réflexion sur le système alimentaire haut-alpin afin d'initier un changement dans les pratiques de la production à la consommation. Bien entendu, ces changements doivent s'intégrer dans une prise de vue globale si on les souhaite pérennes et durables.

Dans ce sens, le projet s'articule en trois axes. Le premier concerne la relocalisation de l'alimentation dans le département. Le deuxième est, une étude des perceptions du changement climatique et des stratégies d'adaptation déjà engagées par les paysans et, une mise en place d'un débat autour du sujet de l'évolution des pratiques agricoles possible face à ce changement. Le troisième axe consiste lui en la création d'un répertoire des pratiques et savoirs faire paysans.

## L'ADEAR

L'ADEAR ou Association pour le Développement de l'emploi Agricole et Rural est une association loi 1901 dont les membres sont des acteurs du monde rural, principalement des paysans. Elle prône le maintien de l'agriculture dans notre société et défend les valeurs de l'Agriculture Paysanne: « des paysans nombreux dans une campagne vivante ». A l'échelle nationale c'est la Fédération des ADEAR (FADEAR) qui structure le réseau.

Localement, pour l'ADEAR05, dont les bureaux se trouvent dans les locaux de la Chambre d'Agriculture des Hautes Alpes (8 Ter Rue du Capitaine de Bresson, 05000 Gap) l'association est animée par Vanessa Picard, animatrice de la Confédération Paysanne du département et unique salariée permanente de l'association. L'association est ensuite guidé par un bureau composé de paysans, Julien Kaquet, chevrier, est président, Elisa Cottaz, maraichère, est trésorière, Virginie Archiapati, maraichère secrétaire.

Son action principale est la diffusion et le développement de l'agriculture paysanne via une présence sur de nombreux évènements et la co-organisation de nombreux autres, l'organisation de formation et la diffusion d'information relative aux différents réseaux acteurs du monde

rural. Cette diffusion passe désormais également par la tenue du PAI (point accueil installation) de la chambre d'agriculture des Hautes Alpes.

Le financement de l'association passe par des subventions de roulement (environ 30% du budget), l'organisation de formation Vivea (fond d'assurance formation agricole intersyndicale) (5%), la réalisation de prestation auprès de l'ARDEAR (pendant régional de l'ADEAR) en termes de formation, mise en place d'outils de communication et d'évènements autour de l'agriculture paysanne (50%). Les subventions de l'ARDEAR venant principalement du conseil régional et de la Direction Régionale de l'Agriculture l'Alimentation et la Forêt. Enfin lors de différents évènements et grâce à des dons et aux cotisations, l'association s'en sort avec environ 15% d'autofinancement. Sur les années 2015-2016-2017, l'association répond à un appel à projet dans le cadre duquel mon stage s'inscrit et lui permettant d'augmenter de façon significative son financement et ses activités.

## L'équipe projet

Le projet est porté localement par une équipe-projet, idéalement un groupement paysans-chercheurs. Celui-ci est composé de Paysans actif de l'association, dont l'implication est variable notamment en raison du calendrier agricole qui ne leur permet pas d'avoir du temps pour le projet toute l'année, de représentants de la société civile, ainsi que de Carine Pionetti, anthropologue, à l'origine du projet et impliqué autant que faire se peut dans sa conduite. Nous avons également pu accueillir, lors de ma période de stage, Christophe Chaix, climatologue intéressé par les questions de ressenti du changement climatique et d'adaptation en agriculture.

Ainsi, malgré une équipe variable (dont actuellement 3 stagiaires), proche du terrain, le projet avance et est également appuyé à distance par un comité de pilotage composé de ses principaux soutiens scientifiques.

## Contexte

Dans cette partie, j'explore l'historique et la sémantique de l'agroécologie afin de définir ce qui est le cadre du projet. Celle-ci mène notamment le projet à la mise en place d'actions collectives qui sont un levier essentiel de la vie et des évolutions du monde agricole dans nos sociétés, comme je le montre ensuite.

## Agroécologie

L'agroécologie est un terme polysémique inventé au cours du siècle dernier (Wezel *et al*, 2009). Les différences entre les définitions tiennent principalement à l'échelle de travail à laquelle on souhaite l'appliquer (Wezel *et al*, 2009 et Stassart *et al* 2009). Ainsi en premier lieu l'agroécologie s'est placée comme une science de l'étude des écosystèmes agricoles à l'échelle d'une parcelle. Elle consistait alors à l'étude et la compréhension des liens entre les différents paramètres biotiques et abiotiques dans le champ. Elle se concentrait sur la variation des températures, l'hygrométrie, et d'autres facteurs impliqués dans la dynamique des populations végétales et/ou animales. Ceci ayant notamment pour but de comprendre les raisons menant à ce que l'on appelle les invasions biologiques (croissance rapide des populations de ravageur ou dispersion des champignons phytopathogènes) afin de mieux les prévoir et les anticiper. Du champ nous sommes alors passés à l'étude des agroécosystèmes dans leur ensemble puis à l'intégralité d'un paysage agricole. Cela a permis d'affiner les modèles de cette discipline en prenant en compte les relations entre les différents patches de la mosaïque paysagère intégrant ainsi les parties non anthropisées et prenant en compte les notions de sources et de puits par exemple. En ce sens, l'agroécologie se rapproche fortement de ce que l'on appelle désormais l'écologie du paysage (Stassart *et al* 2009).

### Une vision élargie

Néanmoins, cette définition se cantonne à l'aspect scientifique de ce mot qui, dans de nombreux contextes, est utilisé dans un sens bien plus large (Wezel *et al*, 2009). Englobant tantôt l'écologie du système alimentaire, tantôt un mouvement social, et parfois une revendication politique pour un système sociétal remettant les paysans, producteurs de notre alimentation, au cœur des préoccupations citoyennes dans un souci de souveraineté alimentaire populaire. Elle n'est alors plus fixée sur l'étude de processus mais bien sur des principes fondamentaux de réflexion et d'action. Dans ces définitions élargies se conceptualise notre projet.

### Miguel Altieri

Ainsi, telle qu'elle est portée dans les états d'Amérique latine, notamment par le Mouvement des Paysans Sans Terre et Via campesina (Thivet *et al*, 2014) l'agroécologie est un mouvement social d'action impliquant une approche transversale des problématiques sociales et agricoles. Miguel Altieri (1995) formalise alors ce mouvement. La figure 1 montre que selon lui, en

utilisant nos outils de compréhension des écosystèmes, des processus sociaux et humains, les connaissances et utilisations des espèces de l'environnement proche par les populations humaines et en compilant l'ensemble des savoirs liés aux techniques agricoles traditionnelles, l'agroécologie devient un outil d'émancipation par une construction populaire et collective des savoirs agricoles. Cette construction passe par une expérimentation permanente guidée par 5 grands principes (repris par Stassart *et al*(2009)) de préservation de l'écosystème agricole qui sont :

- l'amélioration et l'optimisation du recyclage de la matière organique dans le but d'augmenter la disponibilité des minéraux essentiels à la croissance végétale, auquel s'est ajouté une volonté de stockage du carbone dans les sols.
- L'amélioration globale des conditions édaphiques (relative au sol) à l'aide de pratiques adaptées à l'environnement.
- La réduction maximum de toutes les pertes (énergie, nutriments, ressources génétiques, etc) inhérentes aux flux (matière, énergie solaire, population, eau...)
- La diversification des espèces cultivées des productions, et l'accueil de certaines plantes non cultivées mais d'intérêt écologique dans les champs, mais également, à l'échelle de l'agrosystème, la diversification des patches paysagers permettant l'augmentation de la biodiversité.
- Cette intensification de la mosaïque paysagère va engendrer une augmentation des effets de lisière souvent moteurs de synergie entre les différents écosystèmes augmentant ainsi leur résilience et stabilisant leur productivité.

Ces principes s'appliquent dans un cadre social qui ne doit pas être négligé, et ainsi aboutissent à une évolution perpétuelle des pratiques agricoles qui en découlent. Cette remise en question constante du modèle agricole permet un renouvellement des connaissances et savoir-faire ayant une approche globale des composantes du système social paysan et intégrant les connaissances et savoirs locaux.

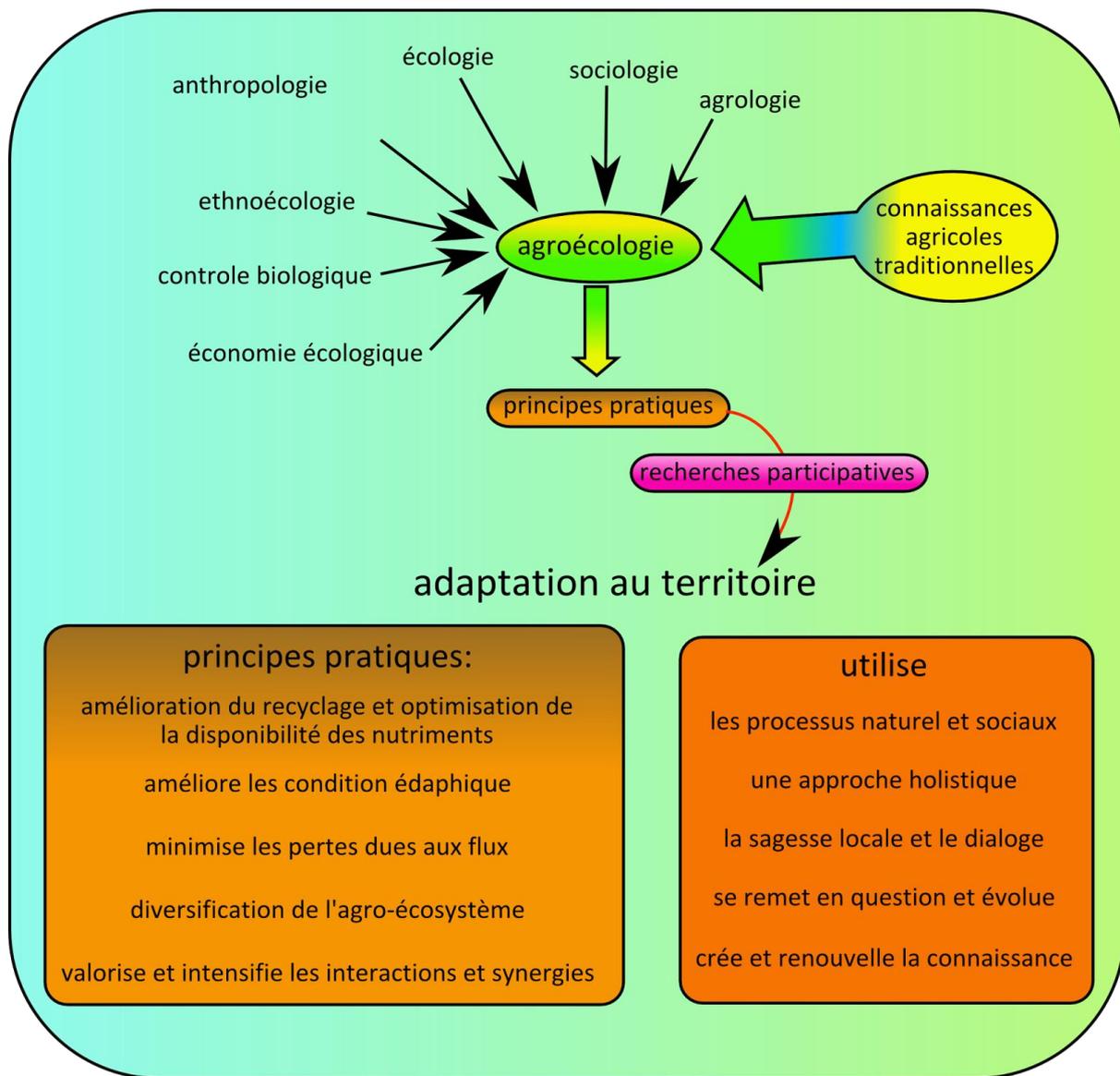


Figure 1: L'agroécologie selon Miguel Altieri, une science pluridisciplinaire force populaire de changement dans les pratiques agricoles. source: Thibaut Linares

## Le petit précis d'agroécologie

Dans cette même lignée, S. Pérez-Vitoria *et al* (2008) conçoivent l'agroécologie comme un résultat de la coévolution, (figure 2) entre les sociétés et leur environnement, inhérente à la vie de l'humain sur la planète. Néanmoins ces auteurs contextualisent cette coévolution à une période où elle a été mise de côté par la société industrielle. En effet les principes de la coévolution veulent que les relations mouvantes entre les différents acteurs de ce processus soient spécifiques à un environnement donné, et permettent une cohabitation durable des différents éléments du milieu. Ainsi, à l'heure d'une prise de conscience globale des limites de notre système agricole largement uniformisé à l'échelle du globe lié à une mondialisation des

échanges et une volonté politique de normalisation, il est évident que l'adaptation des agrosystèmes et a fortiori des sociétés paysannes à leurs environnements directs est une source de durabilité (Pérez-victoria *et al*, 2008).

Ils estiment alors que l'agroécologie replace cette coévolution dans un objectif de durabilité. On trouve alors en premier lieu derrière cet aspect durable les 3 piliers du modèle de développement du même nom:

- l'équité, signifiant une juste répartition des richesses produites en fonction des besoins essentiels de chaque personne et une redistribution du même ordre des surplus,
- la viabilité, impliquant que l'environnement, autrement dit l'agrosystème, n'absorbe pas plus de richesse qu'il n'en produit et génère ainsi un surplus permettant la pérennité de la société,
- et enfin la vivabilité, signe de condition de vie décente pour l'homme et non-destructrices de l'environnement

Ce sont 3 points majeurs de durabilité impliqués par l'agroécologie selon ces auteurs. A ces critères, ils ajoutent des notions effectivement fondamentales pour un écosystème voué à perdurer. La stabilité du système : la stabilité de la productivité assurant un revenu rémunérateur ou simplement une source de ressource (alimentaire, fibre, matériaux d'œuvre) suffisante aux humains qui l'entretiennent. Cette productivité n'est pas lié à une constance des productions mais bien au maintien d'un équilibre dynamique durable. Cette stabilité s'exprime également en termes de résilience, à savoir, la capacité d'un système à retrouver un équilibre à la suite d'une perturbation. Cette stabilité et cette résilience impliquent bien sûr de nombreuses pratiques agricoles mais également une reconnaissance de la connexion existant entre ces agrosystèmes et les processus sociaux de gouvernance et de construction de la connaissance. Ainsi l'humain est remis au cœur de cette pensée par l'adaptabilité comme critère de durabilité : c'est alors à l'homme de construire et d'influer sur l'équilibre dynamique du système. Vient alors l'autonomie de ce système : à une échelle restreinte, la gouvernance doit permettre une autonomie décisionnelle. Celle-ci est étroitement liée à une autonomie financière et logistique. Ils définissent également un ensemble de principes pratiques permettant d'aboutir à cette notion de durabilité à l'échelle d'une ferme ou d'un système social paysan.

la reconnaissance de ce processus de coévolution rend évidente la prise en compte des savoirs faire paysans dans la construction des savoirs: ils ont participé à cette coévolution

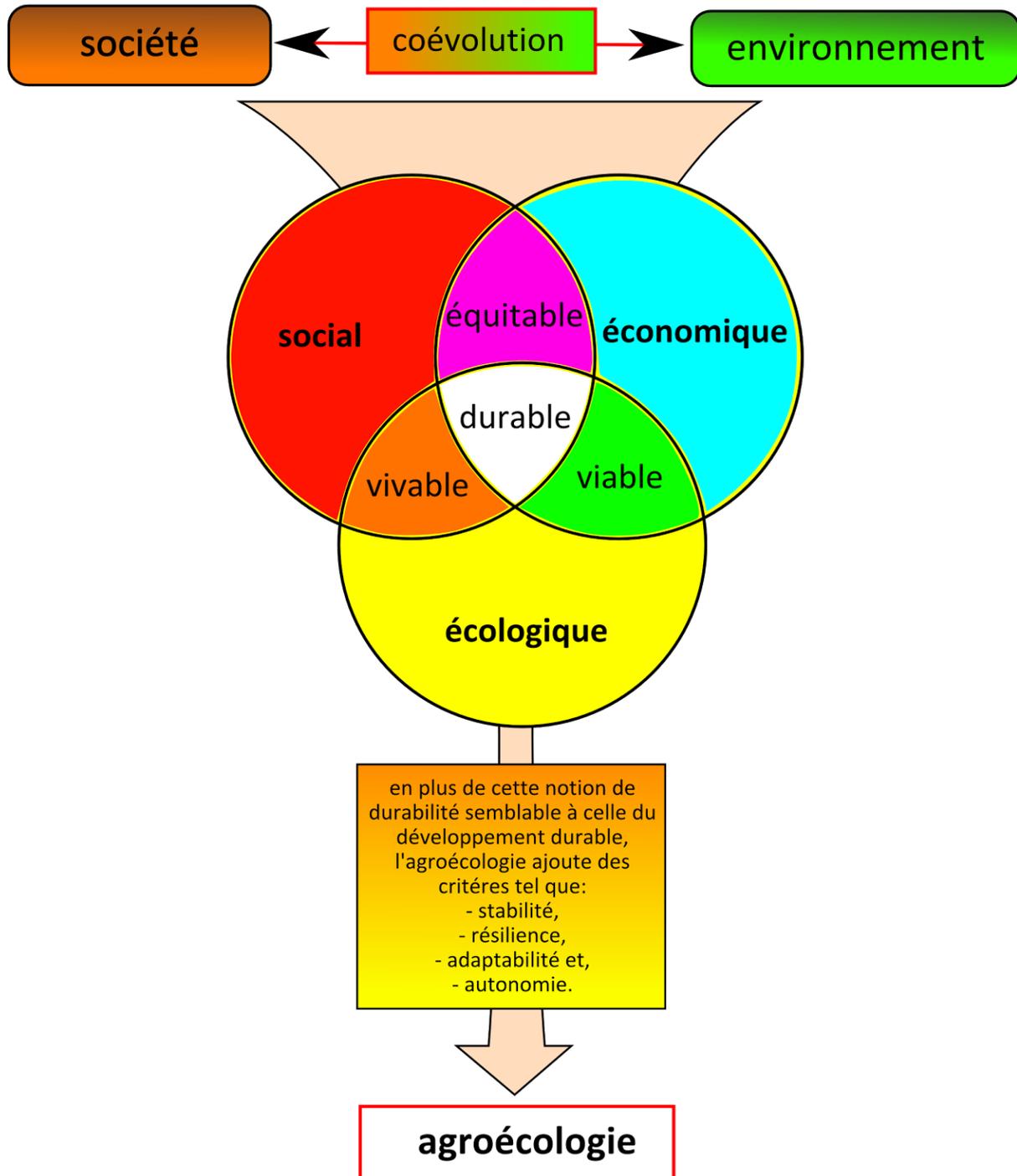


Figure 2: l'agroécologie selon les auteurs du petit précis d'agroécologie, une société agricole basée sur des principes de durabilité issus d'une coévolution entre les populations humaines et leurs environnements. Source: Thibaut Linares

## L'agriculture paysanne

Ces notions trouvent leur reflet dans l'agriculture paysanne telle qu'elle est défendue par l'ADEAR (figure 3). Ainsi, le diagnostic AP (Agriculture Paysanne) permet à la fois d'aborder les pratiques ayant un effet positif sur l'agrosystème mais également d'évaluer le cadre de ces

pratiques notamment en termes d'adaptation et d'ancrage dans un territoire. Cet ancrage passe également par l'engagement social des paysans dans les dynamiques locales (culturelles, sociales, environnementales...). La similarité de ces deux modèles (agroécologie et agriculture paysanne) est cohérente avec la vision de Terre et Humanisme. Cette association portée par Pierre Rabhi et promotrice de l'agroécologie comme nouveau modèle social y adjoint comme premier principe des valeurs paysannes, définies par un respect de la vie au sein de la ferme, l'intégration des pratiques agricoles dans un territoire par la perpétuation des connaissances et savoir-faire traditionnels et une implication dans la vie sociale locale.

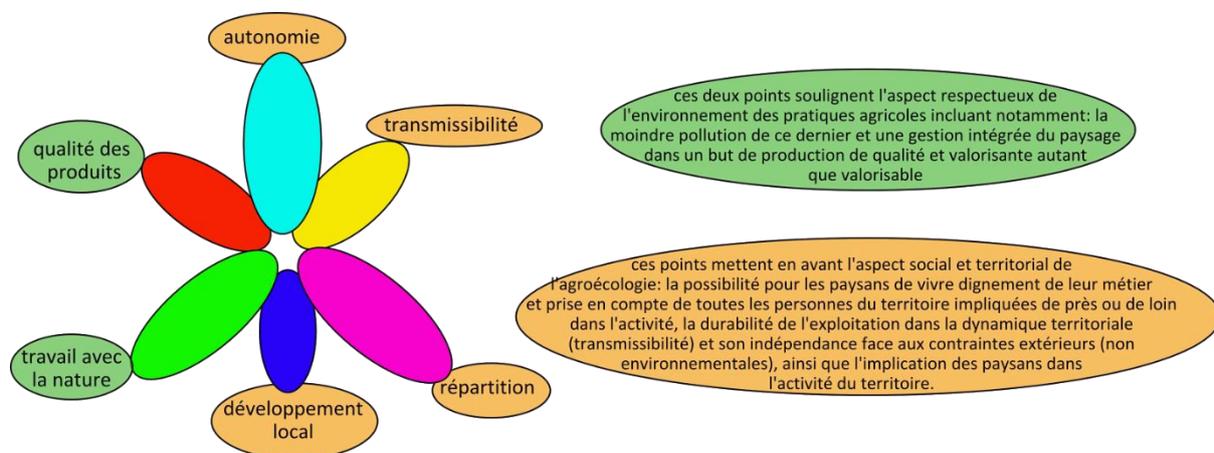


Figure 3: Agriculture Paysanne et Agroécologie, un projet sociétale agricole comparable. Source: Thibaut Linares

A ces valeurs paysannes, Terre et Humanisme ajoute 11 piliers pour définir l'agroécologie en tant que modèle alternatif de société (figure 4). Celle-ci, sobre et efficace dans sa consommation énergétique, doit ainsi être pensée à taille humaine, dimensionnée aux besoins et adaptée aux contraintes du territoire. L'autonomie de cette société paysanne, modèle utopique souhaité par Terre et Humanisme, passe par une compréhension de la place des sols, des herbacées, des animaux et des arbres au sein d'un système de production et d'un mode de vie économe en eau. Enfin le modèle s'appuie sur une économie sociale, circulaire centrée sur l'homme.

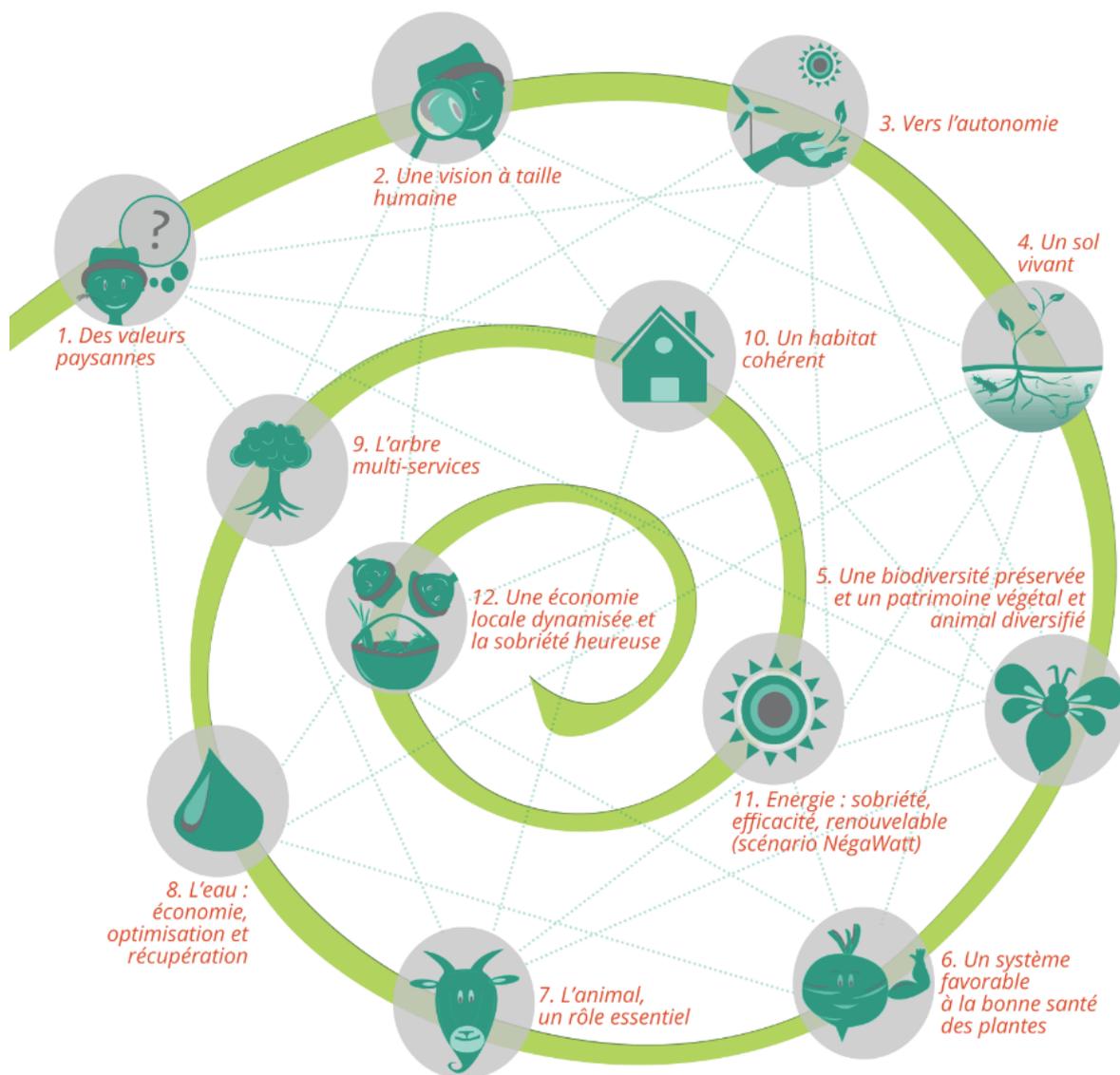


Figure 4: L'agroécologie telle qu'elle est portée par Terre et Humanisme, membre de la société civile en France. Source : Terre et Humanisme

Le ministère de l'agriculture a également lancé une campagne afin de faire de la France un pays leader de l'agroécologie à travers le monde. Loin d'une remise en question du système sociétale en place, ce scénario s'appuie sur des outils pratiques de désintensification du modèle agricole. Ses 13 principes (figure 5) se construisent autour d'objectifs et de modes d'actions pratiques. On y retrouve là encore des objectifs de protection de la biodiversité, de résilience et d'efficacité énergétique.

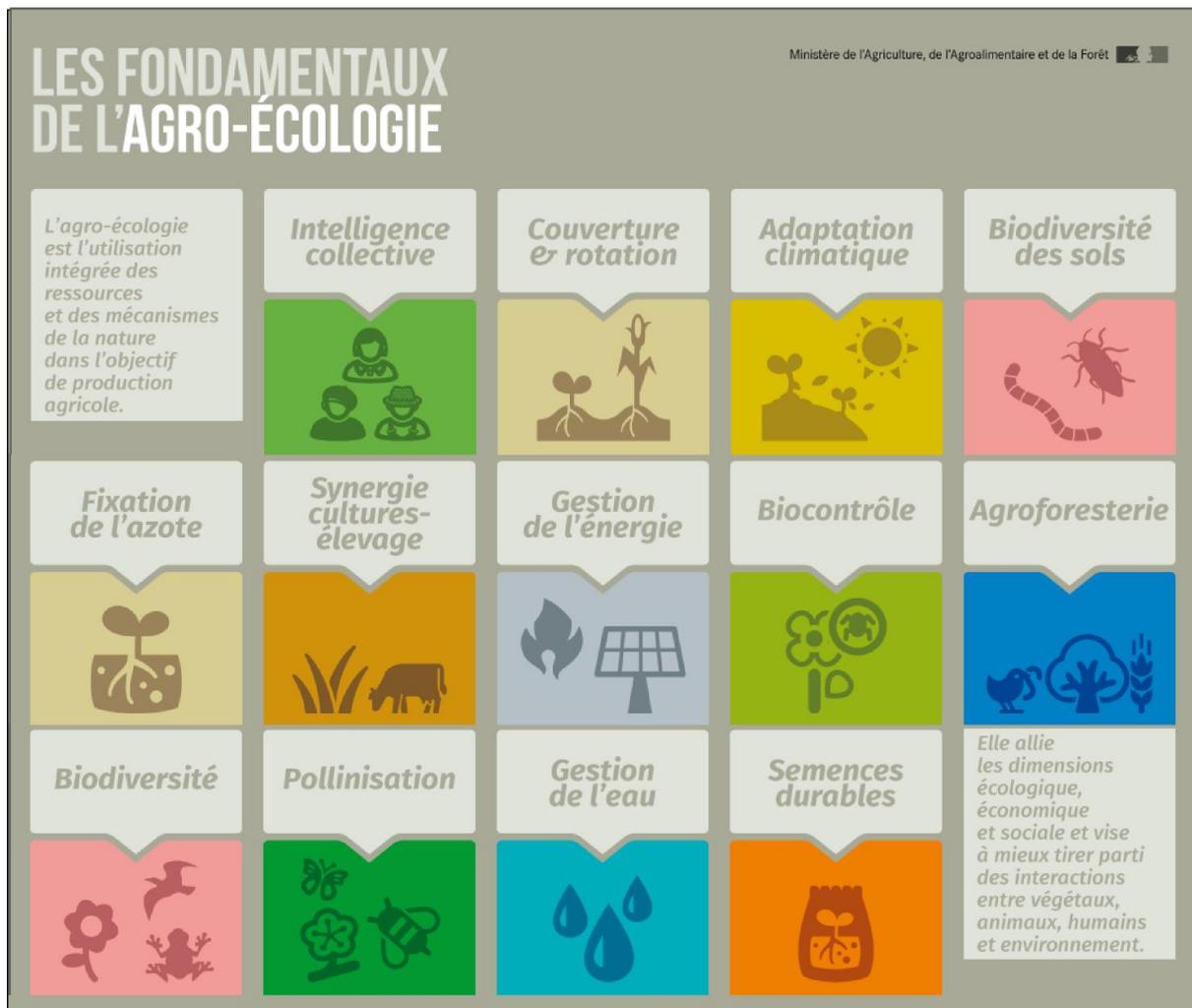


Figure 5: les 13 principes d'action du Ministère de l'Agriculture français pour faire du pays le leader mondial de l'Agroécologie. En premier : l'intelligence collective. Source: Thibaut Linares d'après le projet agroécologie du Ministère de l'Agriculture

## Des valeurs porteuses du projet

Le projet se situe aux frontières de ces notions d'agroécologie. En effet, dans le cadre de la relocalisation de l'alimentation, le premier axe porte actuellement sur la mise en lumière d'initiatives permettant une valorisation du travail paysan grâce à une plus juste rémunération des produits. Celles-ci reconstruisent des systèmes d'économie locale souvent par la mise en lien de différents acteurs. Le deuxième axe porte sur la réflexion autour des pratiques de production afin de rendre les systèmes plus résilients face au changement climatique. La résilience étant un point majeur de l'agroécologie elle se traduira ici par des principes plus en lien avec l'environnement. Ceux-ci doivent être référencés collectivement et diffusés de façon claire et c'est le sujet de l'axe trois. Dans chacun de ces axes intervient la notion de groupe, que ce soit dans le cadre d'expérimentations pour une adaptation collective, dans la co-construction

des savoirs du répertoire et dans la restructuration et réappropriation des outils de production, transformation, commercialisation, et/ou distribution.

## L'action collective

Nous avons également pu le noter, que ce soit chez Miguel Altieri dans la réappropriation collective des savoirs agricoles, chez Sylvia Perez-Victoria *et al* dans la co-construction de ces savoirs ou chez Terre et Humanisme, via la mise en place d'une société organisée autour de la paysannerie, tous soulignent l'importance de la dynamique collective comme marqueur de l'agroécologie. D'ailleurs, le projet agroécologie du ministère s'appuie sur cette notion et en fait son principe n°1 : l'intelligence collective (figure 5).

## La structure agricole collective institutionnelle

La construction de structure collective est un impondérable de l'agriculture en France, on trouve ainsi de nombreux modèles ayant différents impacts et implications. Elle est multiple et diversifiée. On y trouve la coopérative, un outil collectif extrêmement large pouvant englober une grande diversité de pratique, avec par exemple les CUMAs (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole). Elles permettent aux paysans via la mutualisation économique d'acquérir du matériel, à moindre coût individuel. Cela permet d'assurer une certaine hausse dans la rentabilité de la ferme en réduisant partiellement les charges d'investissement. Malgré la construction collective c'est généralement pour un intérêt personnel que l'engagement à lieu. La Société d'Intérêt Collectif Agricole, réunit des paysans et des non paysans autour d'un projet commun. Généralement, cet outil sert de structuration entre producteurs et clients. La diversification des acteurs entraîne souvent un soutien collectif plus important et surtout, c'est la structure juridique qui acquière de l'importance obligeant ainsi l'ensemble des acteurs à soutenir le collectif pour ce qu'il est et non simplement pour l'accès à un matériel ou un service.

## L'action collective: reflet des transformations du monde agricole

Ainsi nous l'avons vu la coopération est aujourd'hui monnaie courante dans le monde paysan français. Néanmoins son principal ressort est la recherche de rentabilité et, de moins en moins, la construction d'un modèle commun dont chacun partagerait les objectifs.

Depuis plusieurs siècles déjà les organisations collectives paysannes permettent certains progrès sociaux et se font forces motrices du changement (René Lacour). Dans les communes

rurales les paysans restent, jusqu'au siècle dernier, les principaux acteurs du développement et de la vie rurale puisqu'ils représentent en 1900 encore 50% de la population française soit environ 20 millions de personnes (Insee).

La révolution industrielle puis la révolution verte voient leur nombre diminuer. Lors de la seconde, l'action collective (notamment les CETA: centre d'étude technique agricole) devient un atout majeur de la propagation des techniques, outils et, pratiques nouvelles (Houée, 1974). Elle n'entraîne pas avec elle l'ensemble du monde paysan et peu à peu l'écart se creuse entre ceux ayant su « prendre le train à temps » et ceux qui ont « raté le coche ». Le modèle économique des premiers est alors basé sur le « toujours plus » et fonctionne à grand renfort d'investissements (mis sous perfusion aujourd'hui par la politique agricole commune de l'Union Européenne). Dans le second groupe, certains tentent désespérément de rattraper le retard, ce sont la classe moyenne agricole. D'autres font comme si rien n'avait changé, profitant de façon réfléchi et modéré du progrès. Ils évitent ainsi autant que possible la surenchère d'investissements liés au système agro-industriel. Le premier groupe, minoritaire, devient rapidement le modèle de l'agriculture telle qu'elle est portée par les institutions nationales et européennes. Ils sont ainsi un bel exemple du fait que « Des minorités dynamiques et solidaires finissent toujours par s'imposer. » (Houée, 1974).

C'est alors ce point-là qui nous intéresse, en effet, si les dynamiques collectives ont permis d'aboutir au “modèle” actuel d'agriculture intensive (loin d'être majoritaire (Belieres *et al*, 2014) mais présenté comme omniprésent et unique alternative pour nourrir le monde), ce sont désormais, ceux qui avaient “raté le train” qui ont le vent en poupe:

- L'émergence des comportements de consommation éthique (ethicity, 2011), due notamment à la prise de conscience des influences de l'agro-industrie sur la santé et l'environnement et à la diffusion de modes alternatifs de consommation.
- Le souhait d'une partie du monde paysan d'un renouveau des valeurs éthiques et des rapports humains et, de retrouver un sens à leur métier, notamment par l'action collective. (Van Dam *et al*, 2012).
- La prise de conscience d'une partie des producteurs et de la communauté scientifique (Ollivier, 2015)

actent, de concert, la nécessité de réorienter nos modèles agricoles vers un système plus durable. Avec cette poussée vers une intégration des externalités négatives dans nos choix de consommation et dans la construction d'une nouvelle science de l'agriculture, l'agroécologie

trouve légitimement sa place dans les actions collectives émergentes (GAEC, SICA, EARL, AMAP, magasin de producteur, épiceries solidaires...). Ce sont ces actions qui ont désormais la possibilité de devenir la nouvelle “minorité dynamique et solidaire” dans le but de promouvoir la transition vers l’agroécologie paysanne. D’après De Schutter et Vanloqueren (2011) cette nouvelle révolution verte est aujourd’hui un impératif si l’on souhaite pouvoir durablement nourrir la population croissante de notre planète.

### Les GIEE : outils ministériel pour l’agroécologie

Pour favoriser l’émergence d’une agroécologie institutionnelle, dans son programme, le ministère de l’agriculture compte sur l’aspect collectif. Il présente alors les Groupements d’Intérêt Economique et Environnemental, un agrément que tout collectif agricole préexistant ou nouvellement créé peut demander auprès des DRAAF (Direction Régionale de l’Alimentation l’Agriculture et la Forêt). Sous condition d’améliorer les performances économiques et/ou environnementales (Ministère de l’Agriculture de l’Agroalimentaire et de la Forêt, 2016), ce statut permet à des projets et des structures collectives d’obtenir des subventions supplémentaires de la part du compte d’affectation spéciale “développement agricole et rural” (CASDAR). En cela, c’est un outil d’appui et de création de groupements agricoles actifs.

# GIEE

groupement d'intérêt économique et environnemental

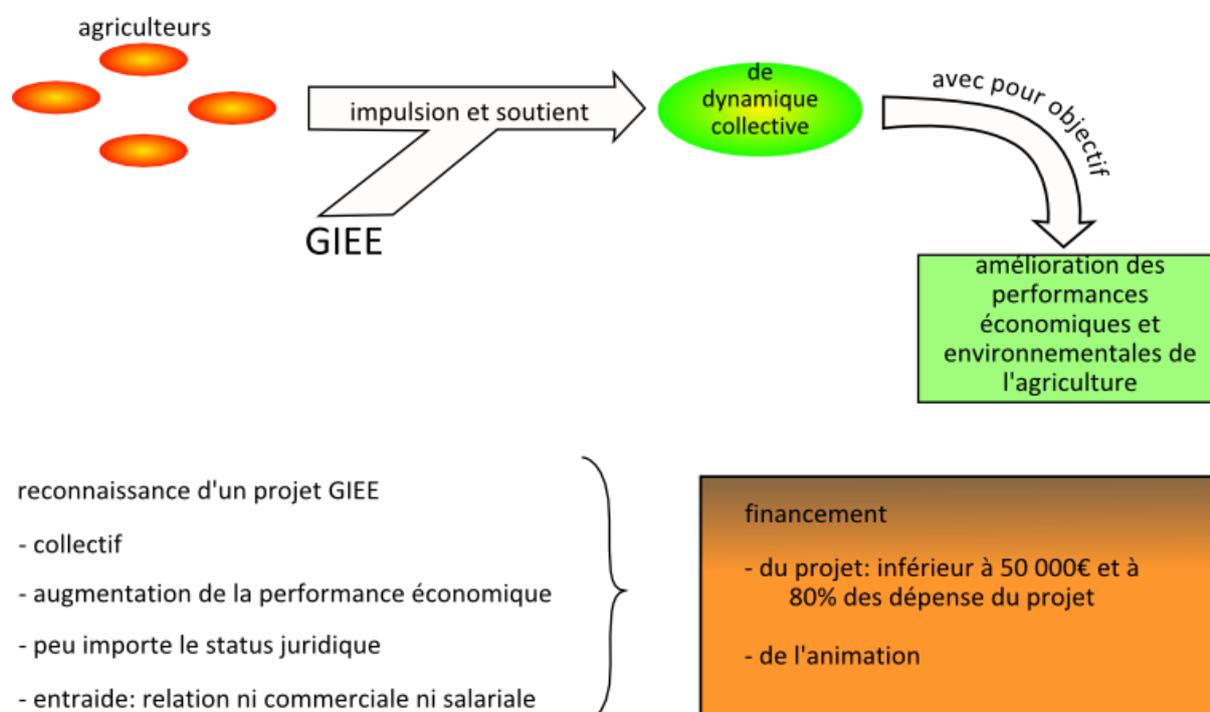


Figure 6: les GIEE: principe et modes d'action. Source Thibaut Linares.

Après cette analyse de la dynamique collective comme actant d'une transition agroécologique, il est temps de voir comment, dans le département des Hautes Alpes, elle peut constituer un moteur essentiel de la relocalisation de l'alimentation.

## Stage : en quoi l'action paysanne collective est un levier de la relocalisation de l'alimentation ?

Après un an et demi d'avancé du projet, période durant laquelle celui-ci s'est attaché à décortiquer les différentes filières du département et à étudier les étapes de production, transport transformation et commercialisation des productions diverses du département, le projet se trouve à un stade charnière entre la recherche et la mise en action. Les dernières réunions de l'équipe ont en effet pu mettre en lumière un souhait réel de passer à des applications et des implications pratiques. Cette bascule nous a amené à regarder quels points forts avait le projet en terme de fonctionnement. Progressivement, l'équipe a abouti à la conclusion que les

dynamiques collectives étaient un point d'action essentiel auprès des paysans. Cela est en effet visible dans ce qui existe déjà sur le territoire tel que Capr'Alp (une coopérative d'éleveur caprin), la Sica des alpages (une fromagerie), les différentes CUMA en place sur le département, et bien d'autres. La dimension collective est un aspect également existant et central dans l'agroécologie dans un but de vision plus holistique des systèmes agricoles et plus largement du système alimentaire. La confrontation des points de vue permet souvent de voir émerger des solutions et d'obtenir des réponses à des questionnements présents sur une ferme. Plus encore cela fait avancer l'ensemble du groupe dans la découverte des besoins et des ressources à leur disposition.

## Méthodologie

Certains paysans faisant partie de l'équipe projet ont en premier lieu commencé à aiguiller nos recherches sur les productions animales du département qui sont en pleine mutation sous les effets combinés de la PAC, des phénomènes de concentration dans les filières et du manque de valorisation des produits locaux. Si l'on se concentre sur la Politique Agricole Commune, on voit, sur le nord du département, sur ces terres d'élevages ingrates de zone de montagne sèche, que les subventions entraînent une baisse de la notion qualitative des productions due à une augmentation de la quantité par éleveur. Cette diminution de la qualité entraîne une baisse des possibilités de valorisation des productions qui, en raison du territoire, des conditions climatiques, édaphiques et topographiques difficiles, sont très peu diversifiées : ovin viande sur le nord du département et bovin dans le Champsaur.

La durée de mon stage ne me permettant pas de réaliser des entretiens prospectifs, de mettre en place et d'animer des groupes de travail, et le projet disposant déjà d'entretiens, ma mission a été alors d'analyser ces entretiens, d'en sortir d'éventuels besoins présents dans plusieurs d'entre eux puis de revoir certains acteurs du milieu agricole pour savoir si ces sujets pourraient être la base de travail d'un collectif de paysans. Ce collectif pourrait, dans le cadre de la démarche de recherche action paysans-chercheurs, faire appel à des personnes extérieures pour trouver avec eux des leviers d'actions.

Ainsi, durant l'année 2015 une cinquantaine d'entretiens ont été réalisés par Anna Quintin dans le cadre de son stage sur le projet. Ces entretiens de 2 à 4 heures ont été conduits de façon semi directive en permettant de comprendre l'historique de chaque ferme par rapport au contexte territorial. Ces dimensions sont essentielles à l'établissement d'une prise de recul sur

les pratiques et leurs ancrages dans un contexte socio-économique et ce malgré l'aspect subjectif de ces historiques. La dimension individuelle permet, à la fois la prise de conscience des verrous présents dans la ferme mais également, par la place encore importante de l'agriculture dans le développement du département, la mise à nu de problématiques globales. Notamment, le recoupement de l'ensemble des entretiens, permet de voir lesquelles d'entre elles pourrait aboutir à une recherche collective de solution.

J'ai donc lu les entretiens concernant les filières viande et lait, et ai réalisé un tableau avec en ligne les différents entretiens et en colonne les thèmes abordés. Ce procédé m'a permis d'identifier les thèmes récurrents et parmi ceux-là certaines problématiques.

J'ai dû ensuite établir l'état des lieux à propos des différentes problématiques. Les entretiens ayant été fait il y a un an, il était certain que les acteurs de ces filières avaient changé et pouvaient faire partie des solutions. Pour essayer de comprendre l'avancée des différentes dynamiques nous avons alors réalisé de nouveaux entretiens avec des personnes ressources et connaissant bien les actions en cours.

*Tableau 1: schéma de fonctionnement du tableau d'analyse, les croix représente des citations, des informations sur les besoins, les ressentis... source: Thibaut Linares*

paysans	Relation au temps	Le travail collectif	Accompagnement technique	Valorisation des produits
Paysans 1	X			X
Paysans 2		X	X	X
Paysans 3		X		X

## Résultats

### Résultats de l'analyse des entretiens de 2015

Deux thèmes majeurs ressortent ainsi de ces entretiens :

- La valorisation des produits : cela concerne plus particulièrement deux problématiques micro-régionales. En premier la valorisation du lait dans le Champsaur et en second la valorisation de la viande dans le nord du département.

- Le besoin ou les peurs vis-à-vis des organisations collectives : même lorsqu'ils ne l'apprécient guère, les paysans évoquent le collectif comme un levier possible et comme quelque chose de souhaitable pour faciliter leur travail et l'enrichir.

La valorisation du lait en 2015 dans le Champsaur était assurée par divers acteurs dont les places étaient en train d'évoluer. Deux fromageries collectent du lait (figure 7) sur ce territoire et le transforment : Ebrar et Bayard. Sodiaal (dont la société de transformation du département a été rachetée par La Fermière en 2015 sans consultation des agriculteurs, actant de leur perte de pouvoir sur les outils qui leur sont indispensables.), collecte du lait sur le territoire et en revend une partie aux fromageries, réduisant ainsi la part destinée aux producteurs. En raison de son monopole et de son ancrage à l'échelle nationale, Sodiaal aligne ses prix sur le cours du lait. Or les coûts de production en territoire de montagne sont largement majorés en comparaison de ceux de plaine. Ainsi avec un prix de revient supérieur et un prix de vente similaire (et déjà à la limite du supportable pour les agriculteurs de plaine dont l'un des symptômes fût la crise du lait 2015) les agriculteurs se retrouvent à vendre leur produit à perte. Deux autres alternatives existent. La fromagerie de La Durance, apporter une valeur ajoutée et ainsi mieux valoriser le lait, mais elle se situe à une grosse heure de route et implique donc des charges et un investissement en temps supplémentaire. La transformation individuelle, est également une solution permettant une bien meilleure rémunération, à condition de ne pas compter les heures, puisque le travail de fromagerie fait quasiment doubler le temps de travail des éleveurs. Une troisième fromagerie était en projet depuis début 2015.

De même, en 2015, la valorisation de la viande dans le Nord du département est un sujet sensible concernant bon nombre de paysans : les caprins laits, les ovins laits ou viandes et les bovins laits ou viandes, tous possèdent des animaux à valoriser autant que faire se peut. Pour les bovins, la coopérative bovine est l'une des possibilités. Celle-ci revend vivant à de nombreux acteurs en majeure partie pour l'exportation (hors département). Non spécifique au Nord du département, elle manipule de grande quantité de viande et les éleveurs ne savent pas toujours comment leur production est valorisée, vendue, et souhaiteraient se réapproprier la filière. Pour les ovins, les agneaux sont majoritairement revendus par la société Dufour, là encore le monopole lui permet de faire chuter les prix. Avec le label « agneaux de Sisteron », les éleveurs arrivent à valoriser correctement leur produit mais n'ont aucune prise sur la filière et la plupart des agneaux vendus sous ce label le sont hors département. La Société Alpine de Boucherie quant à elle découpe une grande partie de la viande qui sort de l'abattoir de Guillestre valorisant seule cette production. Elle est alors également maîtresse de la vente pour les petits producteurs

qui n'ont pas les volumes suffisant pour fournir des sociétés comme Dufour. Une fois de plus cela est un frein pour une valorisation correcte de ces produits pourtant « véritables outils de viabilité pour les fermes » (citation d'une paysanne laitière). Une petite partie va à l'atelier de Marcellin. Et enfin il existe des ateliers de découpe individuels qui permettent à ceux qui le souhaitent de valoriser leur production et de contrôler l'ensemble du système de production de l'aliment mais ces ateliers de découpe sont des investissements non négligeables et impliquent un temps de travail supplémentaire pour la transformation. Face aux grosses structures départementales, qui ne valorisent pas les productions, les petits transformateurs, ne sont pas assez organisés pour transformer à façon la viande produite sur le territoire et le font à des prix trop élevés pour que cela soit rémunérateur pour les producteurs.

Des actions collectives pourrait-elle être menées afin de fournir des solutions alternatives aux éleveurs s'impliquant dans leur production ? Je n'ai ensuite travaillé que sur le cas du Champsaur dans le cadre de ce stage.

### La filière lait du Champsaur : une dynamique en cours de mutation

Suite aux entretiens que nous avons réalisés lors de mon stage, nous avons pu noter de nombreuses modifications dans la structuration de la filière lait dans la période 2015-2016. Doucement, la conversion à l'agriculture biologique attire les laitiers du Champsaur. En effet grâce à l'arrivée de Biolait dans le paysage agro-économique du territoire, la possibilité de valoriser son lait en agriculture biologique devient plus qu'attrayante avec un passage du prix d'achat du lait de 270 à 450 euros la tonne. Biolait a, de plus, l'immense avantage d'être un collectif de paysans, c'est-à-dire un outil coopératif où les éleveurs décident ensemble du prix d'achat, de la gestion des quotas et volumes et, des modalités de collecte (calendrier, circuit, etc). Sodiaal tente alors un retour dans la course actuellement en recommençant une proposition de la collecte de lait bio (anciennement non valorisé comme tel et acheté à un prix conventionnel). Sa nouvelle valorisation s'élèverait à 340 euros la tonne. Ainsi l'arrivée d'une concurrence, (Biolait) a l'air, ici, de jouer un rôle de catalyseur pour remettre en marche un système plus valorisant pour les éleveurs. Néanmoins, Sodiaal essaye de garder son monopole en menaçant les agriculteurs souhaitant passer en agriculture biologique. Dans le cas où ils voudraient passer chez Biolait à la fin de leur conversion, Sodiaal refuserait de ramasser leur lait durant la période de conversion. Cela entraînerait une perte suffisamment importante de revenu pour les agriculteurs (3 ans) ralentissant la dynamique de conversion et éviterait à Sodiaal une perte de producteurs.

Parmi les nouveaux acteurs du territoire, la nouvelle fromagerie du Champsaur vient de se créer en partenariat avec 4 producteurs laitiers. Seul GIEE du département au début de l'année 2016, ce groupement part de la nécessité de mieux valoriser le lait. Néanmoins il est bien plus que cela. Optimiste, Delphine Soler, la fromagère, désignée pour être directrice de la SARL (Société à responsabilité limitée), confirme que le collectif est un processus très porteur, "énergigène" même. Le leur, s'est construit en même temps que la fromagerie, ou l'action commune leur a permis de se rapprocher, d'adopter un « langage commun » permettant une bonne circulation de l'information et une bonne compréhension des besoins de chacun. Ce partage de temps, de « goustarous » (le goûter) durant lesquels ils discutaient du projet, des tâches à accomplir le lendemain, de tout et de rien, est un impondérable pour faire mûrir les idées et s'accorder sur les objectifs et les moyens et permet peu à peu de libérer la parole de chacun et de faciliter l'écoute. Ce n'est pas un système transposable en soit mais il est un bel exemple à présenter notamment par son fonctionnement et un système dont nous pouvons nous inspirer pour l'animation. Il montre néanmoins que c'est l'action collective qui importe dans la construction d'un groupe soudé mais également que c'est une affaire de personnes et qu'à ce titre chaque groupe à ses avantages et ses inconvénients et la dynamique n'émerge que s'il y a une volonté commune de faire autrement.

Malgré ces mouvements en cours, il nous semble difficile de faire mieux que montrer l'exemple dans le cadre de la valorisation du lait dans le Champsaur. C'est également ce qui ressort de nos différents entretiens, cependant les personnes que nous avons rencontrées en premier lieu nous ont orienté sur la problématique de la fermeture de l'abattoir de Saint Bonnet : une nécessité dans le cas de la valorisation de la production carnée du territoire (Figure 7). En effet comme le montre cette figure, sans l'abattoir de Saint Bonnet, seul les éleveurs porcins possèdent une solution réellement valorisante grâce à leur projet collectif : la Sica du Montagnard. Quelles conditions doivent être réunies pour que les animaux continuent d'être abattus sur le territoire, dans un abattoir de proximité ? En quoi l'abattoir de Saint Bonnet représente-t-il un levier pour la valorisation de la viande locale ?

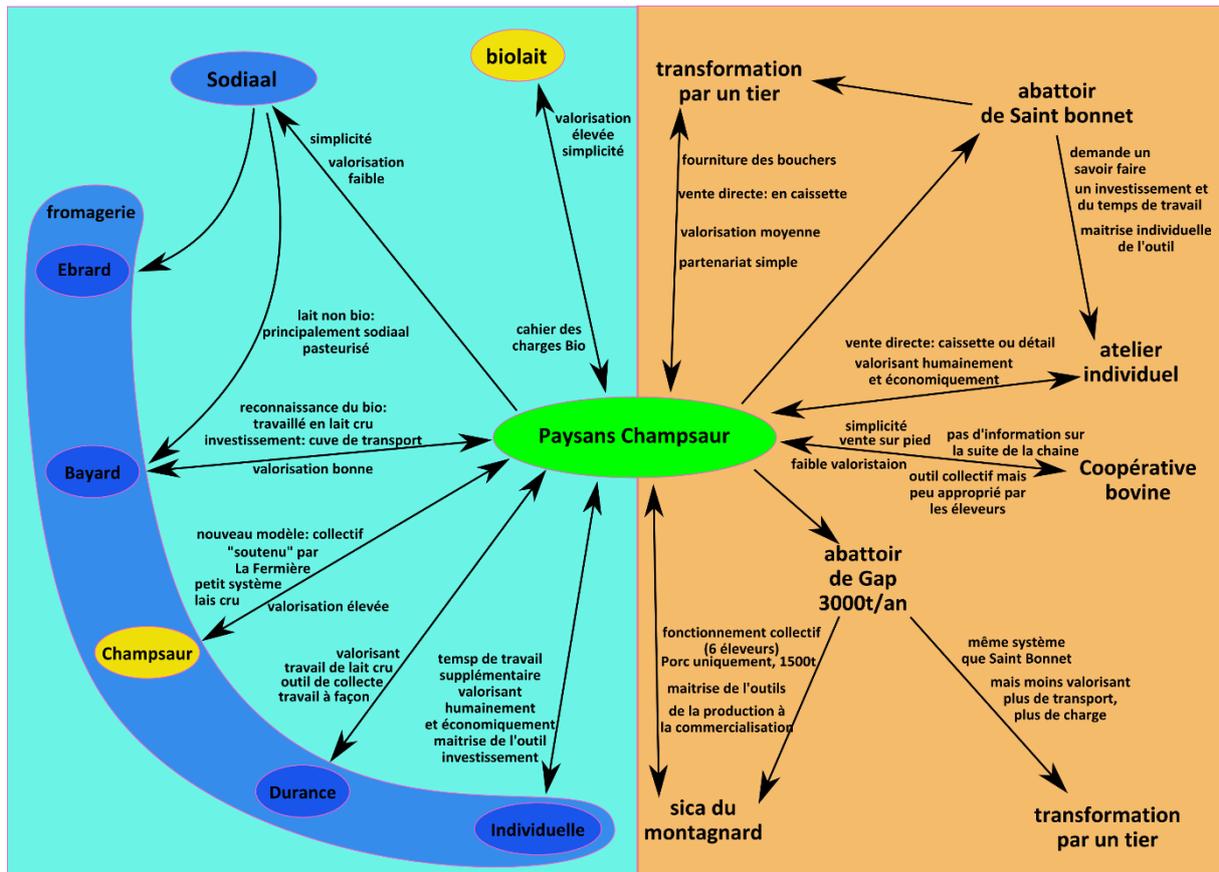


Figure 7: schémas des acteurs (en jaune les acteurs majeurs arrivés en 2015-2016), leurs avantages et inconvénients, dans les filières viande (orange) et lait (bleu) du Champsaur. D'après des entretiens menés auprès de paysans et d'élus. Source : Thibaut Linares

## Une problématique actuelle : l'abattoir de saint bonnet

De 1996 à 2004, l'abattoir de Saint Bonnet était géré par un groupe d'éleveurs mais la dynamique ayant perdu en vigueur et la centralisation exerçant une déviation de la production de viande sur l'abattoir de Gap (figure 7), le groupe s'est retiré laissant place à une mise en régie par la communauté de commune. Son président de l'époque, Jean Yves Dusserre, porte alors ce projet comme il le peut. C'est pour lui indispensable d'avoir des outils de proximité si l'on veut valoriser une production locale. En 2008 arrive Fabienne Bonnet en charge du développement économique de l'intercommunalité et notamment de la valorisation des produits de terroir. Ainsi, l'abattoir est mis aux normes afin d'obtenir l'agrément européen, et s'engage dans une réflexion sur la mise en place d'un atelier de découpe attenant à l'abattoir permettant une compensation éventuelle du déficit inhérent aux abattoirs de proximité (50 000 euro sur l'année 2015 dans le cas de cet abattoir). En 2015 malgré l'ensemble de ces pistes de réflexions, et la rénovation de l'abattoir, le nouveau président de l'intercommunalité décide de suspendre la régie à partir de fin 2016.

Depuis, Paul Davin, éleveur ovin, a constitué un groupe de travail sur une reprise collective en délégation de service publique. Néanmoins, la dynamique de ce groupe semble faible, énormément portée par son instigateur. Il souhaiterait plus de répondant de la part des autres membres du groupe et peine à obtenir des valeurs clés tels que les volumes produits par chacun, pourtant indispensable afin d'avoir la possibilité de travailler sur des débouchés communs et notamment la restauration collective ou sur la pertinence du financement d'un atelier de découpe.

## L'action collective

Dans ce contexte il nous semble pertinent de travailler, dans le cadre du projet, sur la dynamisation de ce groupe afin de favoriser l'action collective et de faciliter la reprise de cet abattoir, outil selon nous indispensable de la relocalisation de l'alimentation sur le territoire. Cette dynamisation passe par une animation et un « guidage » du groupe. L'animation devrait selon nous s'inspirer de l'exemple de la Fromagerie du Champsaur avec une part d'activité commune. Quant au guidage, il consisterait simplement en l'ajout d'éléments de réflexion au débat par la recherche préalable de modèles de différentes alternatives.

## Les outils d'animation

Nous avons pu voir différents exemples émerger dans le projet de mise en place d'action collective. En effet, premièrement un groupe de femmes paysannes a été créé sans autre objectif que celui de favoriser la parole de femmes sur leur vision de l'agroécologie dans le département. Spontanément s'est créée une cohésion dans le groupe après quelques réunions et un climat de confiance permettant à toutes de s'exprimer sur des sujets divers touchant à leur métier d'agricultrice. Cela leur a permis, peu à peu, de gagner en cohérence et d'aboutir à des actions pratiques répondant à des besoins précis: création d'une banque de temps pour l'entraide et d'une bourse d'échange (le bon coin des paysannes) et l'organisation d'une formation comptable. Dans le même sens, dans le cadre de l'axe deux, des paysans ont été réunis autour des perceptions et stratégies d'adaptation au changement climatique. Ces simples rencontres menant à des débats ouverts ou semi orientés (le changement climatique étant le sujet des rencontres) ont permis l'émergence de groupe de réflexion et d'une continuité dans les rencontres des paysans permettant la mutualisation des observations, savoirs, ressources, besoins et idées. Ces groupes ont actuellement abouti à la mise en place d'un collectif de paysans à la recherche de semences paysannes et anciennes dans le Buech (sud du département).

Le schéma des groupes animés semble être celui présenté en figure 8 ou le regroupement sur une caractéristique commune entraîne l'émergence spontanée d'une cohérence, la création d'une identité et d'un langage commun. Ainsi le rassemblement d'un nombre conséquent de membres autour du sujet de la valorisation de la viande dans le Champsaur semble être un point de départ déjà largement constructif.

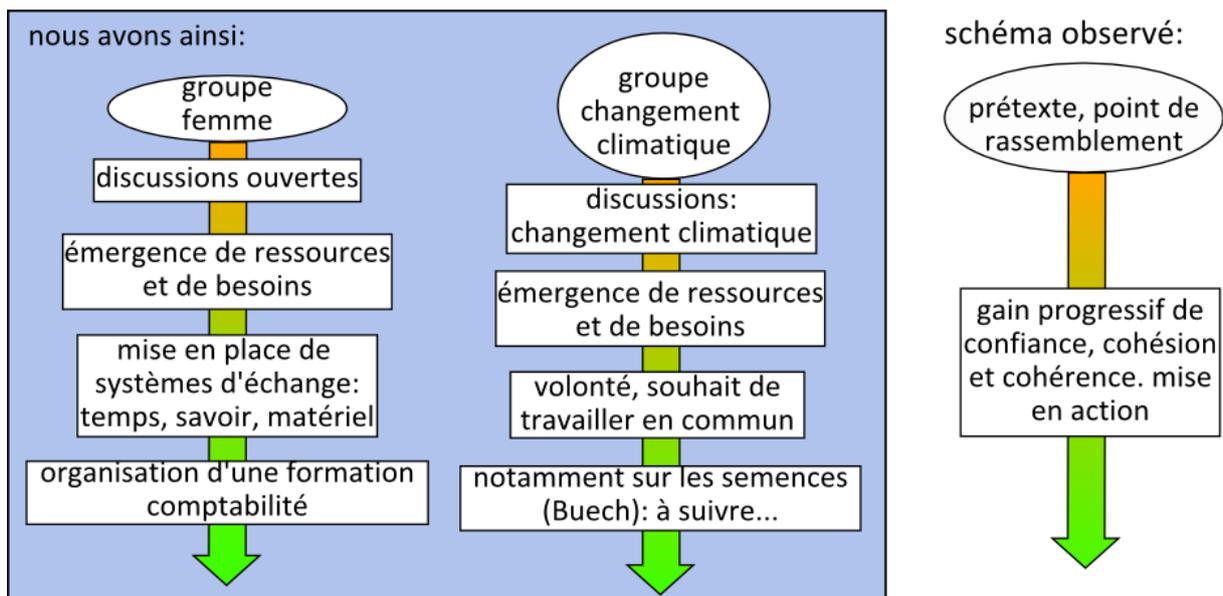


Figure 8: schématisation du fonctionnement des collectifs paysans émergeant du projet (encadré en bleu) et du cadre pratique observé. Celui-ci semble être un bon guide dans la mise en place de nouveau groupe. Source: Thibaut Linares

Ainsi donc la première action est de téléphoner à de nombreux éleveurs du territoire toutes productions confondues. Tous étant concernés par le sujet. J'ai ainsi contacté une dizaine d'éleveurs dont au moins la moitié serait intéressé par le fait de se joindre au groupe sur la reprise de l'abattoir.

L'animation se fait alors plus ou moins discrète par ajout d'éléments aux débats. Notamment en premier lieu, si c'est encore possible en 2017, la création d'un GIEE serait un point facilitateur. En effet il subventionnerait les actions du groupe et permettrait également de financer un animateur ou une structure animatrice sur la dynamique collective. L'animation est parfois indispensable pour faciliter l'émergence d'action d'un groupe qui semble stagner.

### Des scénarios pour une animation du collectif

L'animation de ce groupe pourrait mener ensuite à une réflexion plus approfondie sur la réappropriation de la filière viande du Champsaur. Cette réappropriation passe par de nombreux

points indépendants et s'inscrivant pourtant tous dans une volonté commune de valorisation des productions.

### *Les productions*

La gestion commune de ces productions de viande (ovin, caprin, bovin), permettrait une meilleure connaissance des volumes disponibles. C'est ainsi le cas pour Biolait, où, lorsque le marché est surchargé, les éleveurs sont appelés à transformer ou faire transformer afin d'éviter une baisse de leur revenu due à un effondrement du cours du lait. Ici, cela leur permettrait simplement d'aboutir à des contrats pérennes de commercialisation notamment avec la restauration collective.

La création d'une marque, portant un cahier des charges, peut être réfléchi pour les productions représentant les plus grands volumes (Bovin principalement sur ce territoire). Le cahier des charges est alors un point clé de la réflexion sur les pratiques d'élevage. Il existe, dans le nord du département, la marque Guil et Durance permettant une certaine revalorisation de la viande ovine. Ce modèle est donc une expérience notable dont pourrait s'inspirer les éleveurs du Champsaur.

### *La transformation*

C'est un atout majeur que de pouvoir transformer ou faire transformer sur le territoire. Dans ce cadre l'idée d'un atelier de découpe ne peut être laissée de côté. Néanmoins, celui-ci peut prendre de multiple forme. Ce peut être un atelier existant ou nouvellement créé, mis en commun pour une utilisation collective. L'utilisation pourrait également créer un emploi, un boucher, "spécialiste de la transformation du corps animal en viande" (Delavigne, 2008), qui ferait cette découpe en tant que salarié par un groupement d'employeur (les producteurs) ou en tant qu'associé à la démarche de commercialisation de la viande locale (comme c'est le cas avec le lait et la fromagerie du Champsaur). De la même façon, l'atelier pourrait être mis en commun entre les éleveurs et les différents bouchers du territoire afin de renforcer les liens entre ses acteurs. Dans chacun de ses modèles, il serait important que la société responsable de l'atelier de découpe et de la commercialisation de la viande soit la gérante de l'abattoir puisqu'elle permettrait de combler son déficit comme c'est le cas pour l'abattoir de La Mure. Dans cet exemple, les éleveurs ont le contrôle de la structure d'abattage et sont transformateur. Ils maîtrisent ainsi le circuit de "la pousse de l'herbe à la vente du steak" (PNR du Vercors, 2011)

La découpe à façon est également une possibilité. L'atelier Marcellin à Savines en est un exemple. Ainsi le boucher est un prestataire et réalise la découpe avec un certain tarif puis les éleveurs se charge de leur commercialisation. Cette méthode est également envisageable avec un éleveur faisant de la transformation à façon dans leur atelier de découpe individuel pour d'autres éleveurs. Enfin la solution d'un atelier individuel est envisageable. Cependant il requière pour chacun un investissement conséquent afin d'assurer la transformation dans les normes sanitaires nécessaires. Également cette installation demande une implication dans la transformation qui est un investissement en terme de temps relativement important et qui, particulièrement chez les éleveurs bovins, requière l'acquisition d'un savoir-faire. En effet, seul un professionnel aguerri de la découpe est capable de valoriser au mieux un animal (Delavigne 2008).

#### *La commercialisation*

Enfin, pour la commercialisation il serait intéressant de ré-associer les bouchers locaux dans la démarche mais au vu des volumes et afin d'assurer un revenu il est important de trouver d'autres marchés ou débouchés pour la viande. De plus, si les bouchers ont des facilités à écouler les hauts morceaux, les quarts arrières, ce n'est qu'une partie de l'animal et le consommateur a tendance à oublier que sur une bête il n'y a pas que du steak. Dans ce cadre un partenariat avec la restauration collective, friande des bas morceaux, destiné à une cuisson bouillie, est extrêmement importante: l'expérience de La Mure dénote 1% de pièce noble pour 99% de bourguignon justement destinée à la restauration collective (PNR du Vercors, 2011). Il est alors intéressant de noter l'arrivée, depuis trois ans sur le territoire des hautes alpes, d'Echanges Paysans, le maillon manquant entre les producteurs et la restauration collective. Cette structure se fait force d'action dans l'approvisionnement des différents services de restauration collective avec l'objectif de valoriser les productions du territoire qui ne sont pas suffisamment valorisées via les circuits conventionnels.

## CONCLUSION

L'action collective autour de l'abattoir est aujourd'hui en cours, Paul Davin et Fabienne Bonnet travaillent sur la délégation de service publique dont le dossier doit être fait d'ici mi-juillet. C'est donc à la rentrée qu'aura lieu l'élargissement et l'animation du groupe afin de faciliter le collectif et d'augmenter les chances de réussir et de perdurer. C'est également un souhait de la part de Paul Davin de pouvoir ne plus être le seul à porter ce projet. Cette action collective devrait donc permettre ici le maintien d'un outil de proximité pour l'élevage. La réappropriation par les éleveurs de ce maillon essentiel de la filière viande est un pas en avant pour la réorganisation de la filière et la relocalisation de l'alimentation sur le territoire.

Cette relocalisation pourrait, si le groupe suit les scénarios, s'affiner d'avantage. Elle relèverait alors plus encore d'une amélioration des performances environnementales du système alimentaire et d'une revalorisation du travail des différents acteurs de ce système. La reprise de l'abattoir acte donc d'un départ de changement dans les pratiques agricoles impliquant notamment une plus grande proximité entre producteurs et consommateurs qui, on l'espère, n'ira qu'en augmentant. C'est aujourd'hui désormais aussi dans les mains du consommateur et des élus du Champsaur que repose l'évolution de cette relocalisation : part de la transition agricole.

Comme ce fut le cas lors de la révolution verte, la dynamique collective porte aujourd'hui encore l'espoir de cette transition. Comme en ont pris acte une partie de la société civile, des producteurs des consommateurs et des élus, et une partie de la communauté scientifique, il est urgent de remettre l'homme et l'environnement au centre de nos préoccupations et proposent alors de concert un nouveau paradigme agricole : l'agroécologie, un renouveau social et environnemental dans l'agriculture.

Dans ce sens, quel seront les outils finalement employés par les éleveurs du Champsaur pour revaloriser leur productions ? Arriveront-ils à créer une équipe suffisamment nombreuse, solide et coordonnée pour réorganiser collectivement leur filière locale ? Celle-ci arrivera-t-elle à renouer l'offre et la demande et à sauver ainsi une partie du territoire agricole des Hautes Alpes ? Iront-ils plus loin encore dans ce processus de transformation de leurs pratiques et pourront-ils finalement aboutir collectivement à la recherche de solutions en ce qui concerne la filière lait ? Le nord du département réussira-t-il également à restructurer sa filière viande ?

## BILAN

Ce stage m'a permis de remettre en perspective mes connaissances vis-à-vis des systèmes agricoles d'un département que je connais depuis toujours. Il m'a notamment remis en face des réelles problématiques de valorisation des produits, de notion d'échelle dans les circuits de proximité et de la nécessité des outils de transformation et de commercialisation locaux.

J'ai également pu m'apercevoir de la difficulté de travailler à l'échelle d'un département notamment due à l'importance, lorsque l'on travaille avec des paysans, d'aller les voir pour favoriser le processus d'implication, ce qui demande beaucoup de temps de transport. Cela a donc renforcé mes convictions sur la nécessité d'un travail de proximité, qui se limiterait à une commune ou une communauté de communes. Seule une animation de réseau, permettant de faire le lien entre les différentes unités, me semble pertinente.

Enfin, j'ai pu prendre conscience de la profondeur des connaissances et des savoir-faire des paysans. Tous ont les leurs mais ceux-ci sont tous guidés par une grande compréhension de leur milieu. Ils appréhendent très bien les signes de la météo, les propriétés du sol, et les fonctions de chaque espèce présente sur leurs agrosystèmes.

Ce stage m'a également convaincu que je ne souhaite pas faire de mon métier l'étude de ce que d'autres font et, qu'il me tarde de mettre en pratique tout ce que j'ai pu voir et entendre. Et notamment, en écoutant ces « puits de connaissances » que sont les paysans, que l'apprentissage est un processus qui s'inscrit dans la durée. La meilleure façon de le faire me semble alors d'être auprès de gens qui savent et de l'objet de notre étude. Ainsi, les processus de la nature s'apprennent à l'aide de personnes ayant des bagages théoriques, mais également en prenant le temps de l'observation et de la pratique.

## **Bibliographie :**

Altieri M. A., (1995). *Agroecology: The Science of Sustainable Agriculture*. (ed.) Boulder, p433

Belieres J.-F., Bonnal P., Bosc P.-M., Losch B., Marzin J., Sourisseau J.-M., 2014. Les agricultures familiales du monde : Définitions, contributions et politiques publiques. *A Savoir*, 28, p200

Delavigne A. E., 2008. La viande en vente directe : une filière alternative ? *Carnets de bord*, 15, 42-52.

De Schutter O., Gaëtan Vanloqueren G., 2011. *The New Green Revolution: How Twenty-First-Century Science Can Feed the World. Solution for a Sustainable and Desirable Future* 2(4), 1-11

Fédération des Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural, 2013 *Diagnostic Agriculture Paysanne : Le Manuel*. (ed.) Média Pays, p138

Houée P., 1974. Animation et développement micro-régional en milieu rural français. *Économie rurale (Le développement agricole en France)*, 99-100, 41-51

Lacour R., 1975. Résumé de « Georges D., 1973. *Guerriers et paysans, VIIIe-XIIe siècles. Premier essor de l'économie européenne*. Paris, (ed.) Gallimard, p 309. » *Bibliothèque de l'école des chartes*, 133(1), 174-176

Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la forêt, 2015. *Les fondamentaux de l'Agroécologie*. Site internet du Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la forêt.

Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la forêt, 2016. *Instructions techniques relatives à l'animation des GIEE. Code rural et de la pêche maritime relatif au développement agricole Livre, VIII, titre II*.

Ollivier G., 2015. *Les communautés scientifiques de la transition agroécologique. Rapport Inra Sad*, p 142

Parc Naturel Régional du Vercors, 2011. *Abattoir de La Mure – SCORBIAA. Fiche Expérience*. Site du Parc Naturel Régional du Vercors

Pérez-Victoria S., Sevilla Guzman E., Gliessman S.R., Gonzalez de Molina M., Guzman Casado G., Manuel Toledo V., Altieri M., Rosset P., Kastler G., Cuéllar Padilla M., Marcom A., Golsmith T., Tennekoon M., 2008. *Petit précis d'agroécologie*. (ed.) La Ligne d'Horizon, p120

Stassart P. M., Baret Ph., Grégoire J.-Cl., Hance Th., Mormont M., Reheul D., Stilmant D., Vanloqueren G., Visser M., 2012. *L'agroécologie : trajectoire et potentiel pour une transition vers des systèmes alimentaires durables*

Terre et Humanisme, 2009. *Les 12 fondamentaux de l'Agroécologie*. Site internet de Terre et Humanisme

Thivet D., Cardona A., Chrétien F., Leroux B., Ripoll F., 2014. *La Vía Campesina et l'appropriation de l'agroécologie*, In *Dynamiques des agricultures biologiques. Effets de contexte et appropriations*. (ed.) Sciences en partage, p75-92

Van Dam D., Nizet J., Streith M., 2012. *Les émotions comme lien entre l'action collective et l'activité professionnelle : le cas de l'agriculture biologique*. *Natures Sciences Sociétés*, 20, 318-329

Wezel A., Bellon S., Doré T., Fancis C., Vallod D., David C., 2009. Agroecology as a science, a movement and a practice. A review. *Agronomy for Sustainable Development*, 29, 503–515

**Résumé :** Ce rapport explore l'agroécologie à travers le prisme de l'action collective. Dans ce cas celle-ci serait, entre autres, un outil facilitateur dans la relocalisation de l'alimentation. Pour répondre à cette question précise, ce rapport propose l'étude d'un exemple : il identifie les possibilités d'action d'un groupe de paysans dans la reprise d'un abattoir de proximité pour éviter sa fermeture. L'étude de ce cas précis est la conséquence de l'analyse de nombreux entretiens préliminaires. Partant du constat que cet outil est un maillon indispensable pour une réduction de la « distance » entre le producteur et le consommateur, l'action collective devient alors un moyen de réappropriation de la filière viande d'un territoire : le Champsaur. Pour que ce groupe réussisse et persiste, ce document propose des outils et moyens d'animations et étudie différents scénarios applicables dans le cadre d'une réelle implication pour une valorisation locale de la production carnée.

**Mots clés :** action collective, agroécologie, relocalisation de l'alimentation, outils de proximité, abattoir.

**Abstract:** This document is using collective action as a prism to study agroecology. The collective action seems then to be a facilitation tool for a feeding relocation. To answer, this document proposes to study an example: it looks for possible action ways for a group of farmers to take back the management of a local slaughterhouse to avoid its closing. We choose this case after an analyse and few meeting with concerned people. For the project, the slaughterhouse is an essential tool to shorten the “distance” between the farmer and the consumer, then, collective action become a way of reappropriation of the meat spinneret in a territory: the Champsaur. To make this group successful and durable, this paper give some tools and animation advices, moreover it study different screenplays involving a real involvement for a local and valuable meat production.

**Key words:** collective action, agroecology, feeding relocation, local tools, slaughterhouse.